

à celui réalisé en 1980. En 1981, les entreprises établies au Québec y étaient pour 35% du total, soit 1,55 milliard de dollars.

Les activités de la S.E.E. au Québec s'illustrent aussi par les contrats à l'exportation que nos services sont appelés à réviser pour leur teneur canadienne. En 1981, la S.E.E. a approuvé de tels contrats d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars. Du nombre, 40% avaient été adjugés à des entreprises du Québec, pour une valeur de 800 millions de dollars. Selon notre évaluation, cela représente des emplois équivalents à 25 000 années-personne au Québec.

Les versements de prêts aux entreprises du Québec par la S.E.E. se sont élevés à 298 millions de dollars en 1980 et à 344 millions de dollars en 1981.

Les statistiques montrent qu'en 1981, 56% des exportations québécoises étaient destinées aux Etats-Unis. Nous estimons toutefois qu'environ 80% des exportations de produits manufacturés au Québec sont allées chez nos voisins du Sud.

Les statistiques les plus récentes (en date du 4 mai 1982) indiquent que 49.1% des coopérants sous contrat avec l'ACDI, c'est-à-dire 221 coopérants, sont du Québec. La somme totale des engagements contractuels conclus entre l'ACDI et des individus québécois se chifferrait à environ \$16,575,000.